

FINANCES

Budget annexe de l'EHPAD Les Grillons - créances irrécouvrables- Admission en non-valeurs

1 DOCUMENT - Publié le 25 juin 2026



Conseil d'Administration
Séance du 25 juin 2026 à 15h45

Sur ordre du conseil de Grand Lac, 1989 Boulevard Legris 79000 Airbus-Rubis

NOM ET PRÉNOM	Présents (X)	Absents ()	Pouvoir délégué ()
1. M. Jean-Luc BOUTIER	X		
2. M. Jean-Luc BOUTIER	X		
3. M. Jean-Luc BOUTIER	X		
4. M. Jean-Luc BOUTIER	X		
5. M. Jean-Luc BOUTIER	X		
6. M. Jean-Luc BOUTIER	X		
7. M. Jean-Luc BOUTIER	X		
8. M. Jean-Luc BOUTIER	X		
9. M. Jean-Luc BOUTIER	X		
10. M. Jean-Luc BOUTIER	X		
11. M. Jean-Luc BOUTIER	X		
12. M. Jean-Luc BOUTIER	X		
13. M. Jean-Luc BOUTIER	X		
14. M. Jean-Luc BOUTIER	X		
15. M. Jean-Luc BOUTIER	X		

Autres présents non votants :

RENALD Muriel Assesseur de l'élection du CAS Grand Lac
RENALD Muriel Assesseur de l'élection du CAS Grand Lac

L'an deux mille vingt-six, le jour vingt-cinq juin à dix heures, les membres du conseil d'administration du CAS Grand Lac, régulièrement convoqués le dix-neuf juin 2026 par le président Renaud BOUTIER, se sont réunis à l'Airbus-Rubis, sur ordre du conseil d'administration, 1989 Boulevard Legris.

Un dossier de travail en tant que tel figure à l'ordre du jour des travaux du conseil d'administration pour la tenue de la séance. Ce dossier comprend l'ordre du jour et les projets de délibérations, ainsi que les annexes.

La présente délibération peut être l'objet d'une demande de rectification de l'administration du Grand Lac, sous réserve de la publication de la présente délibération sur le site internet du Grand Lac, sous réserve de la publication de la présente délibération sur le site internet du Grand Lac, sous réserve de la publication de la présente délibération sur le site internet du Grand Lac.



2026-06-25_DELIB10.PDF

TÉLÉCHARGER | (PDF, 8,9 Mo)

Afin de vous proposer des vidéos, des boutons de partage, des contenus remontés des réseaux sociaux et d'élaborer des statistiques de fréquentation, nous sommes susceptibles de déposer des cookies tiers sur votre machine. Cela ne peut se faire qu'en obtenant, au préalable, votre consentement pour chacun de ces cookies.